

Relevé de Décisions et d'Informations

La Source Association d'Éducation Nouvelle

Conseil d'Administration du 4 février 2014

Compte-rendu définitif approuvé lors du CA du 1^{er} avril

Préparation de l'Assemblée générale du 8 avril

L'AG de l'an dernier ayant été appréciée de tous, son principe est reconduit : il faut que toutes les composantes de la Source s'y expriment, que la pédagogie y soit abordée et qu'une discussion s'instaure après chaque intervention. Les points forts à présenter :

+ Concernant les trois niveaux :

Le dossier de réfection de la cour (directions)

La formation citoyenne (présentation aux niveaux 2 et 3 par des membres de l'équipe enseignante)

+ Intervention spécifique niveau 1 : situation des rythmes scolaires

+ Niveau 2 et 3 : travaux en cours (évaluation, tablette en cours d'expérimentation, accompagnement des enfants en difficulté)

- le rapport moral devra mettre l'accent sur le fait que les points qui vont être développés au cours de l'AG ont été initiés au nom des valeurs fondamentales de l'éducation nouvelle (adjectif à remettre dans son cadre historique) qui sont l'attention à l'enfant tant dans son cadre de vie matériel (cour), que dans sa relation aux enseignants et dans la formation de sa relation aux autres.

- le rapport financier sera bref, il rappellera ce que sont les *débours*. Ingrid Leclercq, trésorière, demande qu'on lui précise sur quel point précis du budget on doit porter l'attention particulièrement (en vue de l'expliquer mieux).

- déroulement de l'AG

L'AG débutera à 20h et devrait finir à 22h. Elle sera précédée (à partir de 19h15) et suivie d'un pot. La présence d'une décoration florale est suggérée.

Au début de l'AG, les divers intervenants (ou présents comme Martine Villegas) seront présentés. Le déroulement sera le suivant : rapport moral, rapport financier, intervention du Commissaire aux comptes, puis AFAS, APE, directions et autres intervenants, puis votes (y compris les votes pour des administrateurs).

- convocations

Comme l'an dernier, les convocations ne sont envoyées que par courrier électronique : la convocation statutaire dans les délais prévus, un rappel étant envoyé la semaine précédente. Les pouvoirs sont sollicités lors des envois précédents, mais aussi au niveau 1 dans les carnets des élèves. En ce qui concerne les « pouvoirs en blanc », comme cela avait été décidé lors du CA du 11 juin 2013, ils seront remis à des participants et ne seront plus comptés à part.

Questions diverses

À propos de l'éventuelle participation d'élèves du niveau 3 au CA de la Source, il est décidé d'envoyer un questionnaire pour recueillir les avis sur cette question à tous les membres de l'équipe enseignante (des trois niveaux) et un autre aux élèves de première et terminale.